

la CGT – des chiens de berger déguisés en loups



Traduit de l'anglais ([The CGT – sheepdogs in wolves' clothing](#)) par X, P et SF (le texte n'est pas complètement traduit)

Notes préliminaires concernant le CGT et la lutte de classe dans leur présent et dans leur histoire

La CGT affirme constituer une menace pour le gouvernement : il ne s'agit là que d'un masque. Son but réel est de continuer à mener paître le troupeau de ses partisans afin de mieux les tondre. En France, bien plus sans doute qu'ailleurs (en laissant de côté les régimes dictatoriaux ou semi-dictatoriaux), les syndicats font partie intégrante de l'Etat et jouent un rôle central dans la gestion du capital. Tout mouvement social en France, qui voudra éviter les vieilles erreurs et ne pas subir de nouvel échec, devra inévitablement affronter la question syndicale, comme sa question centrale.



« *Tant que les individus éprouvent le besoin d'être représentés, ils sont toujours confrontés au fait que la représentation qu'ils choisissent échappe à leur contrôle.* » - André Drean (<http://dialectical-delinquents.com/textes-francais/france-1996-la-greve-et-apres/>)

Jusqu'à très récemment, au sein des courants radicaux français, on admettait volontiers que les syndicats – en particulier la CGT – avaient une fonction de collaboration de classe, et on les critiquait pour cela. Mais, ici comme ailleurs, la contre-révolution s'est abattue sur les mémoires, et a eu des effets ravageurs. En 2006, peu de temps après le mouvement contre le CPE, il y a eu, à l'occasion de la manif du premier mai, des affrontements physiques violents entre les anarchistes et la CGT. Tous ceux qui, de près ou de loin, étaient associés au milieu « anarchiste » ou « anti-autoritaire » ont évidemment pris le parti des anarchistes lors de ce combat. De nos jours, vu la désorientation qui règne actuellement sur les consciences, il se trouverait sans doute des prétendus anarchistes pour soutenir la CGT. [...]

Le problème principal du « mouvement » actuel (qui semble aller jusqu'ici dans la mauvaise direction), c'est qu'il continue à défendre la fonction syndicale, comme un héritage durement acquis des luttes ouvrières du passé. C'est pourquoi il nous faut revenir sur l'histoire de l'intégration de plus en plus poussée des syndicats au développement du capital en France.

Quelques aspects de l'histoire de la CGT de 1909 jusqu'à aujourd'hui

En 1909, en réponse à des grèves de plus en plus intensives – conduites notamment par la CGT (qui, à l'époque, regroupait beaucoup de travailleurs anarchistes et était considéré comme semi-anarchiste) –, l'État français proposa la création de pensions de retraite. Cela fut rejeté par les travailleurs qui y voyaient une tentative pour apaiser leur combativité, doublée d'une escroquerie : cela se traduirait en effet par une diminution des revenus réels, du fait de l'augmentation des impôts ou d'une assurance nationale, permettant d'assurer le versement des pensions. En tout état de cause, l'âge de la retraite a été fixé par l'État à 65 ans, alors même que l'espérance de vie des travailleurs salariés était de 55 ans en moyenne. Les anarcho-syndicalistes la surnommèrent "la retraite pour les morts"! (semblablement, dans les années 1970, les travailleurs ont appelé leur retraite «la pension de la veuve », leur espérance de vie étant en moyenne de 67 ans!). Cette CGT d'avant-guerre voyait s'affronter radicaux (pour la plupart anarchistes) et réformistes. Ces derniers acceptèrent de donner des formes légales aux manifestations en 1909 (avec des services d'ordre pour prévenir tout désordre). Plus tard, la CGT a accepté de déclarer les manifs à l'avance. Ainsi, petit à petit, des mesures permettant d'encadrer légalement les grèves et les manifestations étaient adoptées et modifiées au fur et mesure des évolutions inhérentes aux cycles et au développement du capital, aux lois générales du travail, etc. En reconnaissance de ce rôle pacificateur, **l'État français, à la veille de la première guerre, accordait aux syndicats un privilège probablement unique au monde, et qui le reste encore aujourd'hui : la permission de détenir des comptes secrets non imposables, non soumis au contrôle de l'État et non réglementés !!!** La réalité dépassait alors la fiction, et la dépasse encore.

Voilà qui permet sans doute d'expliquer, au moins en partie, le fait que la majorité de la CGT, dont l'idéologie était alors très proche de l'anarchisme, a appuyé l'État lors du premier massacre impérialiste mondial¹. En 1915, afin que les syndicats collaborent encore d'avantage au

¹ Ré. la CGT et la Première Guerre mondiale, c'est une question complexe. Les anarchistes les plus radicaux y avaient perdu de leur influence, et les tensions avant 1914 voyaient s'affronter des réformistes ou des

massacre massif des prolétaires qu'ils étaient censés représenter, des Comités d'Ateliers locaux ont été formés dans les usines, où les représentants syndicaux, y compris les anarchistes des tranchées partisans de la guerre, se voyaient localement reconnaître un pouvoir de décision limité. Ce fut la réponse de Thomas, chef de file du Parti socialiste, ministre des Munitions², aux grèves qui se développaient alors dans certaines industries. Au même moment, l'État transformait les fonds d'aide mutuelle des Caisses De Solidarité – administrées par les travailleurs eux-mêmes – en prestations de chômage versées par l'État. Celles-ci étaient financées, comme aujourd'hui, par le prélèvement d'une partie des salaires des travailleurs sous la forme de taxes, etc. : on avait là les prémices de l'État-providence en France, la récupération au profit de l'État des formes de solidarité mises en place par les travailleurs eux-mêmes (voir en anglais ceci: « [the welfare state isn't now, and never was, a “genuine gain for the working class”](http://dialectical-delinquents.com/articles/war-politics/the-welfare-state-isnt-now-and-never-was-a-genuine-gain-for-the-working-class-2/) » - <http://dialectical-delinquents.com/articles/war-politics/the-welfare-state-isnt-now-and-never-was-a-genuine-gain-for-the-working-class-2/>.)

En 1936, la CGT, devenue entre-temps la section syndicale d'un Parti communiste français totalement inféodé à Staline, négocia directement avec l'État la reprise du travail lors des grèves massives du front populaire.

Quant aux Comités d'Ateliers, apparus lors de la première guerre impérialiste mondiale, ils furent les précurseurs locaux de ce qui devait devenir en 1945, à l'issue de la seconde guerre impérialiste mondiale, les « Comités d'Entreprise », qui étaient, et sont toujours, implantés dans les entreprises à un niveau national [et local ???], et où les syndicats exercent au quotidien un pouvoir de gestion. Après la Seconde Guerre mondiale, cela faisait partie d'un accord passé entre de Gaulle et le Parti communiste français, lequel avait remporté plus de votes que tout autre parti lors des élections de 1945 (il s'agissait aussi d'une reconnaissance du rôle joué par celui-ci lors de la Libération – du moins du rôle qu'il prétendait avoir joué, leur rôle ayant été très ambigu au moins jusqu'en 1944). A partir de 1945, au moins 60% du financement des syndicats était assuré directement par l'État, le reste provenant des cotisations des membres (c'est dès lors une course au recrutement entre les différents syndicats afin de récupérer cette dernière partie, base économique de leur fonctionnement)³. Plus tard, dans les années 50, le montant versé par l'État s'éleva à environ 80% de leur financement. Les syndicats, depuis 1958, peuvent être élus aux Conseils d'administration (qui déterminent la politique globale de l'entreprise, et

socialistes-insurrectionnistes (tel Gustave Hervé qui, à partir de 1912, se convertira au chauvinisme). Beaucoup de syndicalistes de base ont confiance en Jaurès (leader du Parti socialiste jusqu'à l'été 1914) et pensent qu'il sera capable de passer des accords avec les social-démocrates allemands afin d'éviter la guerre. Il y eut beaucoup de confusion lorsque celui-ci fut assassiné, et il est probable que beaucoup de gens se soient laissés plus ou moins convaincre par des années de bourrage de crâne étatique (c'est surtout pendant la première décennie que se produisirent des épisodes de lutte de classe marquants... en 1904 certaines régions étaient déjà pacifiées ... la propagande tombe sur le sol fertile de cette pacification et la nourrit à son tour – la pacification ... la paix de classe comme préparation à la guerre capitaliste). Voir ceci en français: <https://dissidences.hypotheses.org/5405>.

2 [https://fr.wikipedia.org/wiki/Albert_Thomas_\(homme_politique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Albert_Thomas_(homme_politique)): « Viviani lui confie le sous-secrétaire d'État à l'artillerie et à l'équipement militaire dans son cabinet du 26 août 1914. Il conserve ce même portefeuille dans le cabinet Briand du 29 octobre 1915 (les munitions étant substituées à l'équipement militaire). Ce sous-secrétariat d'État est converti pour lui en ministère de l'Armement et des Fabrications de guerre dans le cabinet Briand du 12 décembre 1916. » « Les qualités d'organisateur d'Albert Thomas sont remarquées par le ministre de la Guerre, Alexandre Millerand, qui lui confie en octobre 1914 l'organisation de la production du matériel de guerre. [...] Du 18 mai 1915 au 12 décembre 1916, Albert Thomas est sous-secrétaire d'État de l'Artillerie et des Munitions à l'équipement militaire. »

3 Ceci, joint avec sa comptabilité secrète, a permis à la section EDF de la CGT de construire, à la fin du siècle dernier, deux hôtels de luxe au Maroc – censés accueillir les délégations de représentants syndicaux dans ce pays.

pas seulement la gestion quotidienne) des entreprises publiques, occupant jusqu'à un tiers des sièges du conseil. La participation des syndicats à ces conseils s'étend aux industries qui ont été dénationalisées, comme Orange, anciennement France Télécom. Cela signifie que, par exemple, **la section CGT de EDF est directement impliquée dans les décisions politiques concernant l'industrie nucléaire, y compris dans sa version militaire !** Comme je l'ai dit, la réalité dépasse la fiction !

Nous devons encore souligner un point. Une grande partie du mouvement anarchiste français décida, après 1945, d'investir les principaux syndicats, en s'imaginant pouvoir les radicaliser (ayant préféré quitter la nouvelle CNT anarcho-syndicaliste plutôt que d'y participer ou d'essayer d'établir des contacts autonomes, de nouveaux groupes, etc.), en dépit du fait que la CGT était proche de l'URSS et que Force Ouvrière (FO – une scission de la CGT, créée peu de temps après la guerre) était une création de l'État et de la CIA. Bien entendu, cette stratégie entriste n'a jamais fonctionné (la collaboration des syndicats avec l'État étant poussée toujours plus loin et l'influence anarchiste diminuant chaque année): les anarchistes ont en effet rapidement adopté une idéologie syndicaliste, accepté d'avoir des délégués, etc. Maurice Joyeux et Georges Fontenis, dirigeants de la Fédération anarchiste, sont devenus célèbres pour leur opportunisme et leur mentalité bureaucratique.

1968⁴ ayant vu la question sociale faire un retour explosif, les ouvriers eurent droit à des augmentations de salaires conséquentes, dans le but de les faire revenir à l'usine et à sa misère, et d'accepter de nouveau leur enfer, une hausse salariale qu'une année d'inflation finirait par annuler. Le compromis des Accords de Grenelle, destiné à ramener les travailleurs au calme, permettait notamment (et permet toujours) de devenir délégué ou représentant syndical sans avoir besoin d'être élu par ceux que l'on est censé représenter. Une seule personne dans une entreprise, sans engagement syndical préalable, peut devenir un représentant secret si le syndicat lui donne son aval. Elle est alors autorisée à coller les documents syndicaux sur un tableau d'affichage à l'entrée de l'entreprise : au bout d'une semaine, elle pourra même les distribuer. Plus important encore, un tel représentant « fantôme » a un salaire garanti et ne peut être licencié sans une enquête incluant un inspecteur du travail (c'est-à-dire l'État). Entre-temps, ils participent aux comités d'entreprise et aux comités de santé et de sécurité, prennent en charge les primes de vacances, et sont associés à la gestion des licenciements, le tout peut-être sans qu'aucun de leurs collègues ne sache qui ils sont.

4 Voir, par exemple, les livres *Enragés et situationnistes dans le mouvement des occupations* – en particulier le chapitre 9 – « Le rétablissement de l'État » – et cette citation d'un ouvrier au RATP cité dans « Le gauchisme remède à la maladie sénile du communisme » par Daniel et Gabriel Cohn-Bendit : «Eh bien, laissez-moi vous dire – et je ne suis pas étudiant – comment ils nous ont fait retourner au travail ... Je travaillais au Dépôt de Lebrun ... le 20ème jour de la grève, le 4 juin, quand les dirigeants de la CGT ont donné l'ordre de retourner au travail. Aucune de nos revendications n'avait été satisfaite et même s'ils étaient acceptés nous, sur Paris Transport, nous n'aurions pas dû revenir avant les autres. C'était juste que nous aurions dû rester à leurs côtés. Voyant que nous étions à 90% pour la grève – comme l'a montré un vote – savez-vous ce que la direction de la CGT a fait? Ils sont allés voir les garçons un par un, leur disant que tous les autres dépôts étaient revenus. Ils ont inventé les résultats du vote quand personne n'avait voté, et ils l'ont fait dans chaque dépôt, en disant à chacun que les autres étaient en faveur de revenir au travail. Certains d'entre nous sont allés au bureau pour demander une explication; malheureusement nous n'étions pas assez, alors les fonctionnaires nous ont agressés. Le 5, nous avons posté des piquets comme d'habitude, mais, comme par hasard, six grosses camions de police s'étaient dressées à l'extérieur au début de matin, la police de Paris et la *Garde Mobile*, les fusils prêts. Nous étions tout de même prêts de continuer, avec les gens du quartier et les étudiants derrière nous, mais les responsables de la CGT nous ont raconté une autre bande de mensonges, fait de fausses promesses, et tout le reste. Après avoir divisé le mouvement, ils ont manipulé les autres dépôts de finir la grève et ils nous ont aussi démoralisés. Et nous aussi, nous sommes retournés – avec des larmes dans nos yeux » (*L'Evènement*, juillet – août 1968.) [traduction du livre en anglais ; nous n'avons pas trouvé l'originale]

En dépit des lamentations de la CGT, qui joue aux victimes et prétend que les nouvelles lois-travail vont entraîner sa destruction imminente, le gouvernement ne veut la mort d'aucun syndicat : celui-ci constitue en effet une soupape de sécurité, une fausse opposition très utile pour désarmer toute véritable opposition (c'est ainsi que de Gaulle, dans ses *Mémoires*, remercie le Parti communiste, qui contrôlait alors la CGT, d'être parvenu à supprimer les tendances insurrectionnelles tant en 1945⁵, à l'époque de la « Libération », que dans l'épisode plus connu de 1968).

Ce que la CGT reprochait surtout au gouvernement Hollande, c'est de ne l'avoir pas suffisamment **consultée** lors des discussions préparatoires en vue du projet de Loi Travail de 2016, comme si c'était son existence même qui était menacée. Le défaut de consultation d'un syndicat équivalait selon elle à sa fin. Une falsification immédiatement validée par la grande majorité des anarchistes et des « anti-autoritaires », et ce tout au long du mouvement.

Il faut savoir que la proportion de travailleurs syndiqués est sans doute inférieure à 8%, soit environ 4% de moins qu'en 1968. Bien sûr, cela est dû en partie à l'énorme augmentation du chômage et des emplois à temps partiel survenue depuis lors, sans même parler du développement du statut d'auto-entrepreneur. Pour autant, tout comme en 1968, les syndicats n'en continuent pas moins à exercer une influence néfaste sur les luttes, dont l'importance ne saurait être sous-évaluée. C'est le cas en particulier de la CGT, qui, depuis sa création en 1920, n'a cessé d'être associée au Parti communiste français, bien qu'elle ait officiellement rompu ces liens dans les années quatre-vingt-dix.

Les stratégies de démobilisation de la CGT ont fait naître une tradition d'action contrôlée (en opposition avec l'action directe): il est devenu beaucoup plus difficile pour les prolétaires d'affirmer leur volonté de lutter par l'action directe, les formes autonomes de lutte ayant depuis longtemps été supplantées par l'action légale et l'action verticale au sein de la CGT. La CGT peut assumer et organiser un certain niveau de « violence » si la pression de sa base est forte. Cela explique qu'il n'y ait pas beaucoup de critiques de l'organisation parmi les syndicalistes de base. De plus, le faible degré de syndicalisation fait que beaucoup de syndiqués sont des militants (et sont donc surtout actifs au niveau des tâches bureaucratique-légales).

Pour illustrer le genre de *show* auquel peut aboutir cette interaction complexe entre l'État et les syndicats il suffira ici d'un exemple tiré de l'actualité récente : en mai 2017, peu de temps après l'élection de Macron, des membres de la CGT d'une usine de fabrication de pièces automobiles (Bosch), menacée de fermeture du fait du manque de commandes, ont menacé de faire sauter l'usine avec des bouteilles de gaz. La CGT a souvent brandi de telles menaces par le passé, celles-ci n'ayant jamais été suivies d'effets. Peu de temps après, Macron exigea que Peugeot, Citroën et Renault diminuent leurs achats de produits bon marché auprès de fournisseur étrangers et augmentent de 20% leurs commandes à cette usine. Au même moment, il a fait en sorte que l'État débloque l'argent nécessaire pour permettre aux entreprises de compenser leurs pertes. Ceci montre bien que la France est très éloignée de toute forme de néolibéralisme pur et dur (comme ce qui existe aux États-Unis et au Royaume-Uni par exemple), même si elle avance lentement dans cette direction. Mais surtout, ce qui est ici démontré ce n'est pas tant le pouvoir

5. Par exemple, en 45, une usine de Limoges, qui produisait de la porcelaine de qualité pour les riches, fut occupée. Les travailleurs optèrent alors pour l'autogestion et modifièrent la chaîne de production afin produire de la porcelaine à bas prix pour les pauvres. Mais le PC faisait alors partie du gouvernement, et la CGT décida de mettre un terme à l'expérience.

des syndicats, que la volonté de l'État de préserver leur image traditionnelle de véritables protecteurs des travailleurs, à condition bien sûr que ceux-ci ne s'affranchissent pas du misérable rôle qui leur est dévolu dans le processus de production capitaliste. Après l'apparente défaite du mouvement contre la [nouvelle] Loi Travail, l'État a eu besoin, au moment où il cherchait de nouveau à aggraver l'exploitation des travailleurs avec de nouvelles Lois Travail, que la CGT retrouve une image d'opposant véritable et utile, afin que les travailleurs lui maintiennent leur confiance et continuent à se soumettre à sa direction (je dis « *apparente* défaite » parce qu'il s'agissait en fait d'une victoire partielle – la loi ayant été dépouillée avant l'été d'un grand nombre de ses pires aspects, cela étant probablement surtout dû à toute la violence que le mouvement a déployé en dehors du syndicat ou du contrôle de la gauche).

La CGT dans le mouvement contre la Loi Travail (El Khomri) de 2016

Voyons plus en détails ce qui s'est passé à l'égard des syndicats lors du mouvement contre la Loi Travail de 2016.

Auparavant, il faut rappeler que début octobre 2015, près de cinq mois avant le mouvement contre la Loi Travail, les travailleurs d'Air France, indépendamment d'un quelconque ordre syndical, avaient pourchassé les cadres qui mettaient en œuvre des licenciements, déchiré leurs chemises et assommé deux vigiles qui protégeaient ces gestionnaires.



Quelle a été la réponse des syndicats ? Ils se sont rapidement dissociés de la colère des travailleurs : « *La CGT Air France a exprimé sa volonté de 'calmer les choses' après les débordements en CCE. 'On ne voulait pas que le CCE soit envahi', a assuré à l'AFP Mehdi Kemoune, secrétaire général adjoint du syndicat. Il a affirmé être intervenu pour protéger le DRH Xavier Broseta, cible des manifestants, ce qui lui a valu d'être lui aussi bousculé. Selon lui, la CGT avait 'prévenu' la direction que la situation pourrait dégénérer, l'appelant à renforcer la sécurité. (AFP, 05/10/2015 à 16:48) »*. Le syndicat doit montrer qu'il est capable de contrôler ses adhérents, ou du moins qu'il est prêt à le faire, sans quoi il perd son rôle de maquereau qui négocie le tarif auquel se font niquer les esclaves salariés, et sa fonction légitime dans le système.

Le 23 février, soit deux semaines avant le début du mouvement, une réunion intersyndicale, à laquelle la CGT prit part, a émis une déclaration qui n'appelait nullement à l'abandon du projet de Loi Travail, mais à quelques modifications mineures seulement. Il n'est pas surprenant qu'en 2015 les syndicats aient participé au « rapport Combrexelle », un document gouvernemental intégrant les recommandations du MEDEF dans son « Plan d'urgence pour l'emploi », destiné à servir de base à cette Loi Travail. Début mars, il y a eu de l'agitation sur Internet (à travers des pétitions et la mobilisation des réseaux sociaux) pour que la CGT, FO et SUD cessent d'assumer publiquement les positions réactionnaires qu'ils avaient tenues quelques jours auparavant. Mais en cette période, la falsification incessante de l'histoire et une réduction presque pathologique des individus à l'immédiateté pure, font que beaucoup ont une mémoire de poissons rouges. Ainsi, malgré tous les exemples du contraire, la CGT pouvait se présenter en 2016, comme elle le fait aujourd'hui, comme une vaillante organisation de combat, et qui l'a toujours été par le passé.

Le 9 mars, entre 250.000 et 500.000 personnes manifestaient contre la nouvelle Loi Travail. Les syndicats, à l'échelle nationale, ont refusé de déclencher une grève – seules les sections locales étaient impliquées, ce qui ne signifie pas qu'elles soient bien meilleures. Il y a eu ce jour-là des manifestations dans tout le pays, et des confrontations significatives avec l'État dans six villes, en plus d'une implication des lycéen-nes d'une centaine d'établissements.

Le 17 mars, « ... des dizaines de jeunes radicaux et casseurs ont perturbé le défilé parisien... Dix minutes après le début du défilé, dans l'atmosphère chargée, certains jetaient des projectiles, des canettes et d'autres des bouteilles sur les CRS. L'atmosphère est 'nettement moins bonne que la semaine dernière' », déclarait un syndicaliste de la CGT (à titre d'observateur). C'est à cette manif que le Service d'Ordre de la CGT a commencé à livrer des « *fauteurs de troubles* » aux flics (expression mise entre guillemets, car il est évident que le capitalisme trouble la grande majorité des gens, et que le troubler est l'un des meilleurs moyens de se sentir moins *troublé*).

C'est pourquoi le 24 mars, à Paris, le QG de la CGT, compte-tenu de la collaboration antérieure du syndicat, a vu ses fenêtres brisées.

Mais, toujours le 24 mars, la CGT locale exprimant le sentiment d'une partie de sa base essayant de pousser sa direction vers une véritable opposition à la Loi Travail (non sans une certaine naïveté), paralysait virtuellement Rouen, les agents portuaires et maritimes s'étant mis en grève et ayant bloqué les routes, tandis qu'au Havre, des dockers en grève bloquaient la périphérie de la ville. Plus tard, début avril, ces dockers prévenaient qu'ils bloqueraient toute la ville si des étudiants ou des lycéens du Havre devaient être emprisonnés à la suite des manifestations. Je ne sais pas si c'était une menace qu'ils ont continué à faire pendant le reste du mouvement.

En fait, plusieurs syndicats locaux de la CGT se sont mis en grève durant ce mouvement. Le 26 avril, à Paris, des ouvriers précaires ont par exemple occupé partiellement la Comédie Française, et forcé l'annulation des spectacles. Dix théâtres nationaux ont été occupés (au moins partiellement) durant le mouvement – essentiellement par des intermittents qui comprenaient à la fois des travailleurs syndiqués à la CGT et des non-syndiqués (voir le texte de leur mouvement en 2003).

Néanmoins, ces « occupations », si l'on peut se baser sur l'exemple de Montpellier, restaient des occupations très conservatrices, essentiellement symboliques



Montpellier : occupation par les intermittents en vêtements de théâtre

Il s'agit en fait là de pratiques spectaculaires classiques : la nudité ne dure que le temps de la photo. En public, c'est illégal ! Les bâtiments, même inutilisés, sont « respectés » (il ne faut rien endommager), en plus du fait qu'ils se situent dans un lieu isolé. On est loin du dépassement des rôles, et les artistes, même précaires, continuent de jouer leur rôle d'artiste, alors même que tout indique que l'action ne servira à rien.



Gare de Bayonne : le 3 juin 2016, la CGT organise le meurtre symbolique du Capitalisme (*die-in*) – malheureusement assez vivant pour paralyser une véritable lutte contre ceux qui attendent le salut par la bureaucratie déguisée en organisatrice de théâtre de rue.

La composition de la main d'oeuvre salariée en France est polarisée depuis plusieurs décennies entre, d'une part, des travailleurs qualifiés, dans une sécurité relative (dont une partie travaille pour le secteur public) et, d'autre part, des travailleurs peu qualifiés ou temporaires. En général, les syndicats ont été organisés de façon à empêcher la communication entre ces deux « secteurs » différents. La conséquence a été, comme les syndicats le reconnaissent, la généralisation de la précarité en dehors des secteurs les plus protégés, inévitable contrepartie

aux droits acquis par les travailleurs qualifiés, plus en sécurité. Les syndicats s'opposent fermement à toute communication entre les ouvriers plus manifestement intégrés, et généralement plus âgés, et les prolétaires plus jeunes, les chômeurs ou les travailleurs précaires, et ceux qui sont destinés à le devenir. D'où leur hostilité flagrante envers les éléments les plus radicaux de la lutte, les « casseurs », et en particulier les lycéens. Pour ne citer qu'un exemple tiré de l'expérience directe, la CGT, à l'instar d'autres syndicats (SUD, etc.), a abandonné la manifestation du 14 avril à Montpellier, parce que les lycéens étaient un peu chauds (voir le texte « Le 14 avril à Montpellier, sur le site Dialectical-delinquents) et qu'elle ne voulait pas être associée à cet état d'esprit. Quelques membres du SO de la CGT sont restés, pour observer, et à un moment, l'un d'eux a essayé d'arrêter l'extension de la manif à travers la rue, tentative futile puisque complètement ignorée.

La CGT, avec son Service d'Ordre, est là pour protéger la belle image de manifestations contrôlées par la hiérarchie. Elle n'a probablement jamais protégé un manifestant contre la violence de la police ; elle agit elle-même comme la police. Le 1^{er} mai 2016, elle se plaignait du nombre insuffisant de flics. A Nantes, elle a empêché les tracteurs des paysans de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes d'entrer dans la manifestation sous l'argument tout à fait faux que « *la ZAD n'a rien à voir avec l'objet de cette manifestation* ». A Marseille, le 12 mai, le Service d'Ordre de la CGT a attaqué à coups de bâtons et de gaz lacrymogènes différents manifestants pour les disperser. Et lors de la manifestation du 17 mai à Paris, ses membres ont chargé les manifestants lents à se disperser. Des abus similaires ont été signalés dans plusieurs autres villes. La police a épargné les *manifestations d'impuissance syndicale*, tout en attaquant systématiquement les manifestations sauvages, incontrôlées, parfois en collaboration avec la CGT.



Individu frappé par la CGT à Paris, le 17 juin 2016

Cependant, les flics ne sont pas toujours conscients de la politique nécessaire pour contenter la CGT. Le 14 juin, à Paris, la manifestation rassemblait probablement un demi-million de personnes (80.000 selon la police, 1.200.000 selon les organisateurs). L'ensemble du parcours était clôturé par des barrières hautes de plusieurs mètres, ce qui rendait impossible toute évasion, comme tout moyen d'entrer : des milliers de manifestants qui voulaient rejoindre le défilé en route ont été bloqués par cette clôture. La police a été très ferme dans l'application de cette division. A la fin de la manifestation, un groupe important de dockers de la CGT a affronté les CRS après que l'un d'eux ait été sérieusement blessé par une grenade des flics. Ce soir-là, le préfet de police de Paris a déclaré à quel point il était scandalisé par la présence de drapeaux

de la CGT dans la zone de confrontation : « *Il y avait une forme de solidarité, au moins passive, avec les casseurs* », a-t-il dénoncé, et certains syndicalistes de la CGT ont tenté d'entraver les interventions de la police, y compris les arrestations. Manuel Valls a accusé la CGT d'avoir eu une « *attitude ambiguë vis-à-vis des casseurs* », et François Hollande a menacé d'interdire toute manifestation qui ne pourrait être sécurisée, exigeant que la CGT reprenne la direction des défilés, et qu'elle les sécurise elle-même contre les « inorganisés ». La priorité absolue pour le gouvernement était de briser le moment quasi unique de solidarité qui s'est produit durant cette manifestation, et son potentiel développement.

Le 21 juin, Valls interdisait une manifestation prévue dans le centre de Paris par les syndicats. Le lendemain, l'État retirait cette menace en offrant un itinéraire rigoureusement contrôlé d'un kilomètre autour d'un canal, comme miette accordée aux bureaucrates de la CGT... qui l'ont alors qualifié de « victoire de la démocratie ». C'est que cela leur avait permis de sauver la face tout en se joignant au gouvernement, avec la nécessité pour les deux de mettre fin aux actes de vandalisme. Le secrétaire général de la CGT Philippe Martinez avait déjà justifié les interdictions de participer aux manifestations envoyées la veille de la manif du 14 juin à 130 personnes (dont des adhérents de la CGT) : « *C'est normal – ce sont des voyous* », se basant sur des dossiers de police (il n'y avait même pas de procédures judiciaires).

Pour la direction de la CGT, toute confrontation avec la police est de la délinquance. C'est pourquoi, malgré la violence des flics qui ont attaqué les blocus d'Esso à Fos-sur-Mer, elle a émis des instructions de ne pas y résister. Il y a eu plusieurs blocages de raffineries, mais la plupart ont été de courte durée et ont peu affecté la distribution d'essence : les pénuries ont duré 24 heures. La seule exception a peut-être été au Havre, resté bloquée plusieurs semaines par la grève, au point de compromettre l'approvisionnement de Paris et de ses aéroports. A l'échelle nationale, l'accès limité au carburant n'a duré qu'un jour. Si l'on regarde ce qui s'est passé en 2010, il paraît assez clair que ce blocus a plus tenu du spectacle que de la réalité. A Marseille, le centre commercial Les Terrasses du Port a été bloqué le 26 mai par l'intersyndicale, et à Paris, le 8 juin le train annonçant l'Euro de Foot 2016 par les cheminots de SUD-Rail. Ces blocus n'ont duré que quelques heures, compte tenu de l'intervention rapide de la police et de l'idéologie cégétiste selon laquelle « affrontement = délinquance ». Les blocages n'ont guère affecté la vie quotidienne de la grande majorité : les centres commerciaux sont restés approvisionnés et l'économie a été très peu perturbée ; moins encore qu'en 2010. Il est clair que les syndicats ne voulaient pas bloquer le pays mais simplement utiliser les blocages comme un moyen de pression pour forcer le gouvernement à ouvrir des négociations.

Résumons :

Martelant sans cesse qu'il s'agissait d'une « attaque historique contre nos droits », qu'un siècle de lutte était ainsi « jeté à la poubelle », la CGT se limitait dans la pratique à des grèves de 24 heures qui n'étaient souvent même pas suivies par ses membres. Ils n'ont jamais tenté de réaliser une unité d'action entre les métiers, les professions et les lieux de production. Des « assemblées générales interprofessionnelles » ont parfois eu lieu, mais seuls les représentants syndicaux y étaient invités. Ils n'ont, bien sûr, jamais appelé à une grève générale, n'ont jamais cherché à briser les séparations entre les différents secteurs de la classe ouvrière salariée, malgré les passages à tabac, l'hospitalisation de centaines de personnes et la dégradation programmée des conditions de vie des prolétaires de tout le pays comme conséquence de cette

loi. On pourrait déplorer tout ça, mais ce serait oublier qu'elle a ici joué son rôle classique de syndicat dans la société actuelle : des organismes intégrés, dialoguant et collaborant avec le Pouvoir.

Il ne suffit pas que la base prenne des initiatives tout en gardant le silence sur la complicité de la CGT (collaboration avec les flics pendant le mouvement, collaboration quotidienne avec les patrons ; plus largement, peur de tout ce qui parvient à échapper à leur contrôle, etc.). Les membres individuels de la CGT peuvent éprouver toutes les inquiétudes du monde à propos de leurs chefs, mais s'ils ne font rien pour les rendre publiques (quitte à le faire de façon clandestine pour ne pas s'exposer à des mesures disciplinaires brutales), la rupture avec les manipulations syndicales ordinaires ne sera jamais consommée. C'est la contradiction qu'éprouve en son for intérieur tout adhérent à des formes d'organisations aussi classiques que les syndicats. Soit il choisit en quelque sorte la rupture en refusant d'étouffer ses critiques privées et ses sentiments réels, soit il préfère se résigner pour continuer à bénéficier de l'apparente sécurité que procure la qualité de membre d'une organisation qui proclame, ainsi que le font tous les groupes qui se livrent au racket, vouloir assurer leur protection. Dans ce second cas, ils ressentent amèrement une défaite où ils ont été incapables de s'affirmer, et, pour ne pas succomber à la honte, préfèrent imputer cet échec à leurs dirigeants. Ceux qui choisissent d'être dirigés plutôt que de prendre les choses en main affirmeront toujours avoir été vendus. Les ultra-gauchistes peuvent bien s'en prendre au syndicat. Sauf qu'un syndicat se comporte comme un syndicat ; il est dans la nature de celui-ci d'assumer une fonction sociale où il se place hors du contrôle tant de la masse des travailleurs syndiqués que de chacun de ses membres – une fonction sociale rendue indispensable par sa position au cœur même du procès de production et de consommation des marchandises. C'est donc plutôt sur les membres inférieurs de la hiérarchie qu'il faut faire porter le blâme, et sur leur échec à combattre et à contester les manipulations venues d'en haut. Les travailleurs ont trop souvent le sentiment de devoir rester dans le syndicat pour se décharger ainsi d'une tâche angoissante pour eux-mêmes et les autres : celle d'avoir à combattre la hiérarchie sans l'appui et le soutien d'une hiérarchie rivale.

Il est particulièrement important, entre autres choses, de bien saisir le double jeu auquel se livrent les syndicats, et tout particulièrement la CGT, notamment lors de ces mouvements. L'illusion que les héros de la CGT constitueraient en quelque sorte la dernière opposition authentique et seraient en conséquence menacés d'être détruits illustre encore une fois comment la contre-révolution a pénétré les esprits et dérouté les consciences jusque parmi ceux qui cherchent à redonner vie à un mouvement révolutionnaire. Une touche de populisme et quelques vœux pieux suffisant à rallier les adeptes du mouvementisme, il y a fort à parier qu'une majorité d'anarchistes et d'anti-autoritaires auront tendance à considérer une critique radicale des syndicats, et en particulier de la CGT, comme quelque chose de ringard. Cela illustre comment la CGT a travaillé avec succès à changer son image, parvenant à se faire passer pour la première victime des lois-travail et pour l'avant-garde de la lutte.

Annexe sur SUD

(<http://dialectical-delinquents.com/textes-francais/france-1996-la-greve-et-apres/>)

La crise de l'hiver [1995-6] confirme la percée du syndicalisme de base rénové, recomposé hors des confédérations traditionnelles et qui inquiète beaucoup leurs directions, en particulier celle de la CFDT. Le modèle en est désormais SUD.

Les références fréquentes des fondateurs de SUD aux sources du syndicalisme révolutionnaire, voire de l'anarcho-syndicalisme pour ceux qui sont aussi membres de la CNT, aux Bourses du travail et aux premières associations qui avaient comme objectif l'émancipation des travailleurs, peuvent faire illusion. De même que leur hostilité au corporatisme le plus borné.

Mais leur démarche est plus le résultat de l'exclusion imposée par la direction de la CFDT que de la réflexion critique. En réalité, ils participent à la rénovation du syndicalisme, rénovation basée à la fois sur la reprise du thème de l'autogestion et sur la prise en compte du phénomène de l'exclusion jusqu'alors négligé par les centrales. Ils combinent la défense traditionnelle du statut des travailleurs de l'Etat à la défense des sans-travail, des sans-logis et des sans-papiers, participent à la création d'associations caritatives et multiplient les relations avec celles, laïques et religieuses, qui prennent le relais de l'Etat en matière d'assistance.

SUD est déjà partie intégrante du mouvement associatif tel qu'en rêvent les purs démocrates de notre époque, champions de " la défense de la société civile contre les attaques du pouvoir d'Etat ". Mais le mouvement associatif rénové est déjà pourri avant même d'avoir fleuri : il est issu de la décomposition de l'ancien syndicalisme professionnel, basé sur l'identification des individus à la classe du travail, et de l'émergence des nouvelles associations réformistes, fondées dans le but d'intégrer au travail tous ceux qui en sont exclus afin qu'ils deviennent des citoyens à part entière. Malgré la bonne volonté de nombre de membres de SUD, le syndicalisme atypique qu'ils appellent de leurs vœux n'a rien de révolutionnaire.

L'ironie sur le bureaucratisme des centrales ne les empêche pas de participer aux mécanismes institutionnels dans les entreprises d'Etat, en particulier les élections professionnelles, qui permettent d'être reconnu par l'Etat comme représentants officiels du personnel. L'idée de ne pas abandonner le terrain des institutions paritaires, des comités d'entreprise aux conseils d'administration, aux gestionnaires est archi-éculée. Le terrain est piégé : les délégués y sont admis comme cogestionnaires des forces de travail.

Face à l'institutionnalisation de SUD, des contestataires proposent de limiter le temps de participation des délégués aux organismes de cogestion et même d'élire et de révoquer, au gré des décisions prises dans les assemblées générales, les comités de grève. Mais aucune procédure formelle n'a jamais entravé l'apparition de la hiérarchie au sein des institutions, même lorsque leur base est considérée comme souveraine. Tant que les individus éprouvent le besoin d'être représentés, ils sont toujours confrontés au fait que la représentation qu'ils choisissent échappe à leur contrôle.

Voir aussi ce tracte distribué fin mars 2018:

[les syndicats? des larbins de l'état et du patronat](#)

(<http://dialectical-delinquents.com/wp-content/uploads/2017/10/Syndicats-Larbins.pdf>)

<http://dialectical-delinquents.com/>

